

LES SPÉCIFICATEURS DU NOM EN TÉÉN, LANGUE GUR DE CÔTE D'IVOIRE¹

Résumé: Dans cet article, nous nous proposons d'étudier les éléments qui peuvent occuper la place du déterminant en téén. Le téén est parlé par la quasi-totalité du peuple lorhon estimé à 11653 personnes en Côte d'Ivoire. Notre objectif est d'identifier les différents spécificateur ainsi que leur fonctionnement.

Mots-clés: citation, déterminant, défini, indéfini, démonstratif.

Syntaxme nominal, une projection DP

Dans notre étude, nous proposerons d'analyser le NP comme un domaine DP (syntagme déterminatif). En nous fondant sur DP, notre soucis est de présenter les différents éléments susceptibles d'occuper la place du déterminant appelé D. Pour mieux appréhender cette démonstration, il faudra étudier le défini, l'indéfini et e démonstratif.

1. La catégorie sémantique du défini

Le défini signifie que le nom spécifié par des marques particulières désigne un référent précis, dont l'existence a été préalablement identifiée à l'exclusion de tout autre entité. Dès lors, le nom utilisé doit nécessairement renvoyer au référent visé. Dans cette section, notre préoccupation est de montrer les spécifieurs fonctionnels pouvant exprimer le défini singulier et pluriel.

1.1 Défini singulier

Le défini singulier est sémantiquement interprété comme instituant une référence précise.

¹ **Justin SIE SIB**, Université de Cocody-Abidjan
sibsijustin@yahoo.fr

1.1.1 Défini des noms [+humain]

Soit les exemples suivants :

(1)

Citation	Défini		Glose	Trait sémantique
bí	bí-H	bí	« l'enfant »	[+humain]
nìwà	nìwà-H	nìwá	« la nièce »	[+humain]
sòwà	sòwà-H	sòwá	« le père »	[+humain]
pùsè	pùsè-H	pùsé	« le féticheur »	[+humain]
sòlèsè	sòlèsè-H	sòlèsé	« le chasseur »	[+humain]

Le défini est exprimé par un ton haut porté sur la dernière voyelle du nom déterminé.

1.1.2 Défini des noms [-humain]

Tout comme les noms [+humain] ou [-humain] se spécifient également par le ton haut porté sur le nom en question, comme en:

(2)

zùmí	zùmí-H	zùmí	« le poulet »
ɲmámí	ɲmámí-H	ɲmámí	« le chien »
zòlá	zòlá-H	zòlá	« la pintade »
gòlá	gòlá-H	gòlá	« l'antilope »

1.1.3 Défini des noms [-animé]

Le défini singulier des objets s'identifie également par le ton haut porté sur la dernière voyelle du nom objet déterminé.

(3)

nàbà	nàbà-H	nàbá	« le tabouret »
dìjà	dìjà-H	dìjá	« l'arbre »
wùrà	wùrà-H	wùrá	« la maison »

1.2 Défini pluriel

Dans cette langue, les noms ayant le trait sémantique [+humain] connaissent une pluralisation différente de ceux ayant le trait sémantique [-humain]. Dès lors, il serait intéressant pour la pertinence de cette étude de faire une analyse séparée. Pour ce faire, analysons les noms dotés de trait sémantique [+humain] avant ceux ayant le trait sémantique [-humain].

1.2.1 Le défini des noms [+humain]

En confrontant le singulier au pluriel, il y a l'avènement de morphèmes nouveaux. En effet, alors que le singulier se reconnaît par un ton haut porté sur la dernière voyelle du nom, le pluriel est actualisé par deux morphèmes marqués. Il s'agit en l'occurrence de [pó] et [bó]. A l'instar des particularités sémantiques des exemples ci-dessous, il s'avère que [pó] exprime le pluriel des noms [+humain] désignant les termes de parenté, tandis que [bó] est usité pour tout autre nom [+humain].

(4)

bí	bí- pó	« les enfants »	[+humain]
nìwà	nìwà- pó	« les nièces »	[+humain]
sòwà	sòwà- pó	« les pères »	[+humain]
pùsè	pùsè- bó	« les féticheurs »	[+humain]
sòlèsè	sòlèsè- bó	« les chasseurs »	[+humain]

1.2.2 Défini des noms [-humain]

Dans les exemples (5), le passage du défini singulier au défini pluriel entraîne une modification de la dernière voyelle de la dernière syllabe du nom déterminé. Cette modification est due à la coalescence¹ de la dernière voyelle du nom singulier déterminé. Au-delà de cette fusion vocalique de la dernière voyelle, il est important de souligner que chaque nom appartient à une classe nominale.

(5)

zùmí	zùmí-ó	zùmú	« les poulets »
ɲmámí	ɲmámí-ó	ɲmámú	« les chiens »
zòlá	zòlá-ó	zòló	« les pintades »
gòlá	gòlá-ó	gòló	« les antilopes »

Ces voyelles décalées se fusionnent avec la dernière voyelle du nom à la forme non spécifiée pour donner la voyelle finale du nom au pluriel.

1.2.3 Défini pluriel des noms [-animé]

La confrontation de l'exemple (6) à l'exemple (3) permet de montrer que le pluriel des noms [-animé] dans ce cas spécifique se fait en [-ɔ].

(6)

nàbà	nàbà-ó	nàbɔ́	« les tabourets »
------	--------	-------	-------------------

¹ Fusion de deux ou plusieurs éléments phoniques en un seul.

dijà	dijà-ó	dijó	« les arbres »
wùrà	wùrà-ó	wùró	« les maisons »

Il ressort de cette analyse du défini singulier et pluriel que le ton haut porté par la dernière voyelle du nom déterminé est uniforme, mais des changements s'opèrent en fonction des classes nominales. Ce changement vocalique rentre dans le cadre de l'analyse menée en 1.2.2.

2.2 Indéfini

Les marques de l'indéfinis sont employées lorsque le nom est utilisé en première mention dans le discours. L'énonciateur n'a pas connaissance de l'identité de la chose nommée. Ainsi verrons-nous l'indéfini singulier et pluriel.

2.2.1 Indéfini singulier

2.2.1.1 Indéfini des noms [+humain]

L'observation de ces exemples montre que lorsque le nom est porteur d'un ton bas, il s'agit d'un nom employé en contexte d'indéfini. Au cours d'un dialogue, le locuteur sait que le nom qu'on utilise en ce moment n'est pas défini. Ainsi avons-nous comme projection maximale un indéfini DP ayant une tête vide. Les exemples qui suivent le montrent.

(7)

bí	bí-B	bì	« un enfant »
nìwà	nìwà-B	nìwà	« un nièce »
sòwà	sòwà-B	sòwà	« un père »
pùsè	pùsè-B	pùsè	« un féticheur »
sòlèsè	sòlèsè-B	sòlèsè	« un chasseur »

2.2.1.2 L'indéfini des noms [-humain]

L'analyse de ce corpus révèle que le ton haut marqué sur la dernière voyelle du nom déterminé s'efface pour laisser la place au ton bas.

(8)

zùmí	zùmí-B	zùmì	« un poulet »
ɲmámí	ɲmámí-B	ɲmámì	« un chien »
zòlá	zòlá-B	zòlà	« une pintade »
gòlá	gòlá-B	gòlà	« un antilope »

2.2.1.3 Indéfinit des noms [-animé]

L'observation de ces exemples montre que lorsque le nom est porteur d'un ton bas, il s'agit d'un nom employé en contexte d'indéfinit. Au cours d'un dialogue, le locuteur sait que le nom qu'on utilise en ce moment n'est pas défini. Ainsi, avons-nous comme projection maximale un indéfini DP ayant une tête vide comme mentionné plus haut.

(9)

nàbà	nàbà-B	nàbà	« un tabouret »
djà	djà-B	djà	« un arbre »
wùrà	wùrà-B	wùrà	« une maison »

2.2.2 Indéfinit pluriel

2.2.2.1 Indéfinit des noms [+humain]

Contrairement au défini pluriel, l'indéfinit pluriel de ces noms [+humain] porte le ton bas sur la dernière voyelle. Le locuteur adjoint nécessairement pò aux noms exprimant le lien de parenté et bò aux autres noms. Au niveau tonal, le marqueur de l'indéfinit ne fait que copier le ton bas de la dernière voyelle du nom déterminé :

(10)

bí	bì- pò-B	bí- pò	« des enfants »
nìwà	nìwà-pò-B	nìwà-pò	« des nièces »
sòwà	sòwà-pò-B	sòwà- pò	« des pères »
pùsè	pùsè-bò-B	pùsè- bò	« des féticheurs »
sòlèsè	sòlèsè-bò-B	sòlèsè- bò	« des chasseurs »

2.2.2.2 Indéfinit des noms [-humain]

Tout comme le défini pluriel de cette catégorie de noms, il convient de remarquer que morphologiquement ces noms se pluralisent de la même manière. Pour marquer l'indéfinit pluriel, les locuteurs de la langue téén utilisent une intonation basse pour la voyelle du nom déterminé.

(11)

zùmí	zùmí- ò	zùmù	« des poulets »
ɲmámí	ɲmámí-ò	ɲmámù	« des chiens »
zòlá	zòlá-ò	zòlò	« des pintades »
gòlá	gòlá-ò	gòlò	« des antilopes »

2.2.2.3 Indéfini des noms [-animé]

La confrontation de l'exemple (12) à l'exemple (9) permet d'affirmer que le pluriel des noms [-animé] se fait en [-ɔ] suivi d'un ton bas.

(12)

nàbà	nàbà-ò	nàb̀	« des tabourets »
dijà	dijà-ò	dij̀	« des arbres »
wùrà	wùrà-ò	wùr̀	« des maisons »

En exprimant l'indéfini pluriel des noms [-animé], le locuteur sait que l'intonation de la dernière voyelle du nom pluriel est basse, comme le ton ponctuel des autres noms analysés plus haut dans la section de l'indéfini.

2.3 La catégorie sémantique du démonstratif

Le démonstratif se subdivise en deux formes. Il s'agit du démonstratif de proximité et d'éloignement.

2.3.1 Démonstratif singulier

2.2.3.1.1 Démonstratif de proximité

On parle de démonstratif de proximité, quand il s'agit de caractériser une réalité proche du sujet énonciateur. Pour marquer cette réalité proche de l'énonciateur, on utilise le morphème de proximité qui est [nú] « ci ». Soit les exemples suivants :

(13)

bí	bí- nú	« cet enfant-ci »
sòlèsè	sòlèsè- nú	« ce chasseur -ci»
zùmí	zùmí- nú	« ce poulet-ci »
ɲmàmí	ɲmàmí- nú	« ce chien -ci»
nàbà	nàbà- nú	« ce tabouret-ci »
wùrà	wùrà- nú	« cette maison -ci»

2.3.2.3.1.2 Démonstratif d'éloignement

Le démonstratif d'éloignement est manifesté par le morphème [nùmá] « là ». Dans cette langue, ce morphème détermine les noms dans un contexte linguistique d'éloignement. Le morphème d'éloignement [nùmá] est formé de [nú] exprimant le proche et d'un suffixe [má]. Dès lors, l'on peut déduire

que dire que de la réalité proche à la réalité lointaine, nous avons cette structure morphologique suivante : CV= CVCV.

(14)

bí	bí- nùmá	« cet enfant -là »
sòlèsè	sòlèsè- nùmá	« ce chasseur -là »
zùmí	zùmí- nùmá	« ce poulet -là »
ηmámí	ηmámí- nùmá	« ce chien -là »
nàbà	nàbà- nùmá	« ce tabouret-là »
wùrà	wùrà- nùmá	« cette maison-là »

2.6.2.3.2 Démonstratif pluriel

2.6.2.3.2.1 Démonstratif de proximité

L'observation révèle qu'à part le nom déterminé qui se pluralise, le déterminant [nú] ne varie pas. Considérons ces exemples suivants :

(15)

bí	bí- pó-nú	bí- pó-nú	« ces enfants-ci »
sòlèsè	sòlèsè- bó-nú	sòlèsè- bó-nú	« ces chasseurs-ci »
zùmí	zùmí- o-nu	zùmú- nú	« ces poulets-ci »
ηmámí	ηmámí- o-nú	ηmámú- nú	« ces chiens-ci »
nàbà	nàbà- o-nú	nàbó- nú	« ces tabourets -ci »
wùrà	wùrà- o-nú	wùró- nú	« ces maisons-ci »

2.6.2.3.2.2 Démonstratif d'éloignement

Tout comme le démonstratif de proximité pluriel, le démonstratif d'éloignement pluriel n'exige pas de changement. Mais les noms déterminés varient pour marquer le pluriel. Soit les exemples qui suivent :

(16)

bí	bí- pó- nùmá	bí- pó-nùmá	« ces enfants-là »
sòlèsè	sòlèsè- bó- nùmá	sòlèsè- bó-nùmá	« ces chasseurs là »
zùmí	zùmí- o- nùmá	zùmó- nùmá	« ces poulets -là »
ηmámí	ηmámí- o- nùmá	ηmámú- nùmá	« ces chiens-là »
nàbà	nàbà- o- nùmá	nàbò- nùmá	« ces tabourets-là »
wùrà	wùrà- o- nùmá	wùrò- nùmá	« ces maisons-là »

Conclusion

Le téén présente des particularités dans la détermination des noms en fonction des différents contextes. Cette étude nous a permis de montrer qu'au niveau du singulier, le ton haut ou bas spécifie le nom en contexte défini ou indéfini d'une part, et d'autre part, qu'au niveau du pluriel, lors du passage de la forme de citation à la forme spécifique, il y a une modification vocalique. En plus de cette modification vocalique, on peut noter l'avènement de certains morphèmes en fonction des traits sémantiques spécifiés ou à spécifier.

Bibliographie :

- Assanvo, A. D., 2012, *Syntaxe de l'agni indénié*, Editions Universitaires Européennes (EUE).
- Mel G. B., 1994, *Le mobu mri (langue Aizi d'abra, SP de Jacquville). Etude phonologique et grammaticale*, tome 3, Thèse de doctorat d'Etat, Université de Cocody-Abidjan.
- Sib, S. J., 2003, *La détermination nominale du lobiri (parler de Bouna)*. Mémoire de maîtrise, Université de Cocody-Abidjan.
- Vahoua, K. A., 2003, *La syntaxe du kpókpògbò, parler bété de la SP de Gagnoa*. Thèse de doctorat unique, Université de Cocody-Abidjan.